

# Plan Local d'Urbanisme

Commune de YOUNX

département du Puy-de-Dôme



## PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE Orientations générales d'aménagement et d'urbanisme



### ELABORATION

- Prescription  
Délibération du Conseil Municipal  
du 05/09/2003
- Arrêt du projet  
Délibération du Conseil Municipal  
du 08/09/2006
- Approbation  
Délibération du Conseil Municipal  
du 29/06/2007
- Publication  
Arrêté du Maire

### MODIFICATIONS - REVISIONS - MISES A JOUR

- 1 • \_\_\_\_\_
- 2 • \_\_\_\_\_
- 3 • \_\_\_\_\_
- 4 • \_\_\_\_\_
- 5 • \_\_\_\_\_
- 6 • \_\_\_\_\_

2.1

App



|                                           |        |
|-------------------------------------------|--------|
| > Morphologie urbaine                     |        |
| Une diversité urbaine à maîtriser         | page 4 |
| > Circulation                             |        |
| Une structure et des liaisons à renforcer | page 6 |
| > Paysage                                 |        |
| Une diversité paysagère à préserver       | page 8 |

## > Morphologie urbaine

### Une diversité urbaine à maîtriser

A travers son histoire, la commune de Youx a connu des développements différents qui se sont traduits par des typologies d'urbanisation contrastées.

D'une commune rurale, Youx a évolué vers une activité minière puis vers une activité industrielle. Ces évolutions restent ancrées dans l'identité de la commune ; son développement futur doit donc se faire à partir de cette diversité :

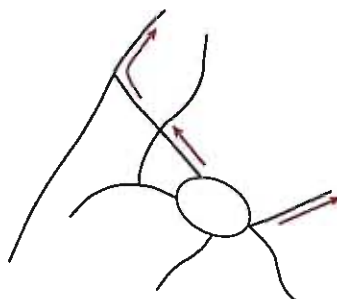
- les hameaux ruraux et le village bourg
- la cité minière et industrielle

et par une densification de l'existant pour rompre avec une urbanisation linéaire.

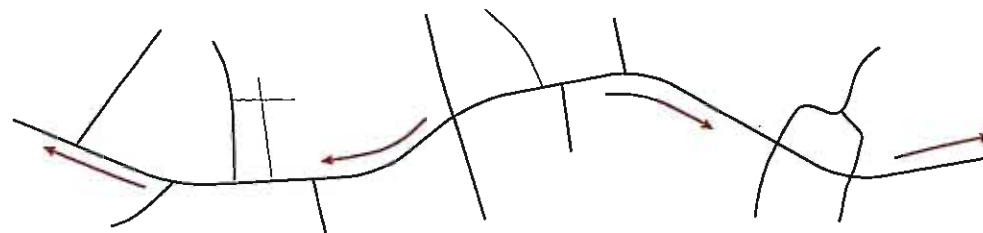


#### DEVELOPPEMENT ACTUEL DE L'URBANISATION

le bourg



Laval-Montjoie

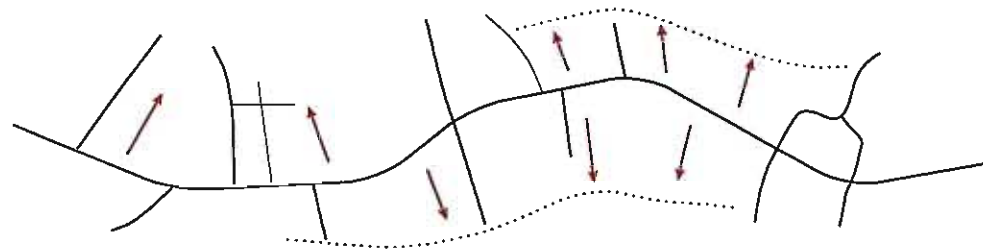


#### DEVELOPPEMENT PROJETE DE L'URBANISATION

le bourg



Laval-Montjoie





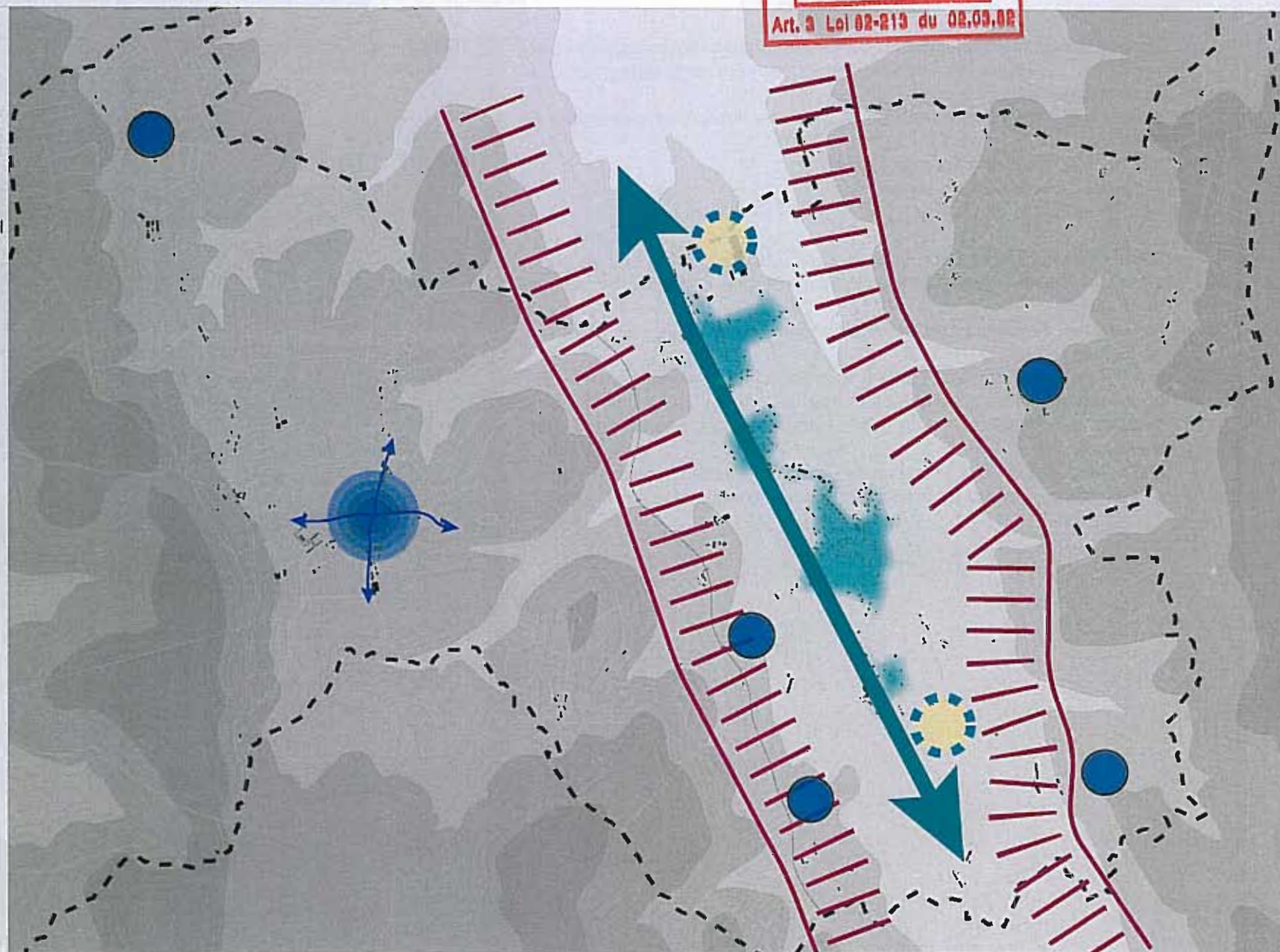
## > Morphologie urbaine

Une diversité urbaine à maîtriser

Reçu à la Sous-Préfecture de RIOM  
Le 13 JUL. 2007  
Art. 3 Loi 02-213 du 02.03.02

250 500 1000 m

-  Village rural sur plateau ou coteau
-  Le bourg : développement à partir d'un hameau rural
-  Secteur à forte pente, relief accusé
-  Développement de l'urbanisation le long d'un axe Nord-Sud
-  Cités minières en fond de vallée
-  Secteur potentiel de développement de l'activité





## > Circulation

### Une structure et des liaisons à renforcer

La structure viaire et les liaisons entre les différentes entités géographiques s'appuient et se sont développées essentiellement sur la topographie de la commune.

Trois voies principales parallèles et orientées Nord/Sud desservent le territoire :

- la RD 988, voie en rebord de plateau
- la RD 110, voie de fond de vallée
- la RD 987, voie de plateau

Elles sont implantées selon la topographie dominante du site et, entre chacune d'elles, des voies secondaires et des chemins irriguent le territoire.

Aujourd'hui, l'évolution de cette structure s'organise à deux échelles différentes :

- à l'échelle du territoire, avec le maintien et le renforcement des cheminements alternatifs et notamment le long de La Bouble avec la création d'un chemin dans la vallée jusqu'au plan d'eau de Saint Eloy les Mines.
- à l'échelle des bourgs, pour assurer un développement cohérent à partir de l'existant permettre un maillage de desserte des zones à urbaniser





## > Circulation

### Une structure et des liaisons à renforcer

Reçu à la Sous-Préfecture de RIOM

Le 13 JUL. 2007

Art. 3 Loi 82-213 du 02.03.82

0 250 500 1000 m



Mettre en valeur la  
vallée de la Boule à  
une échelle  
intercommunale



Créer et renforcer  
les cheminements  
alternatifs



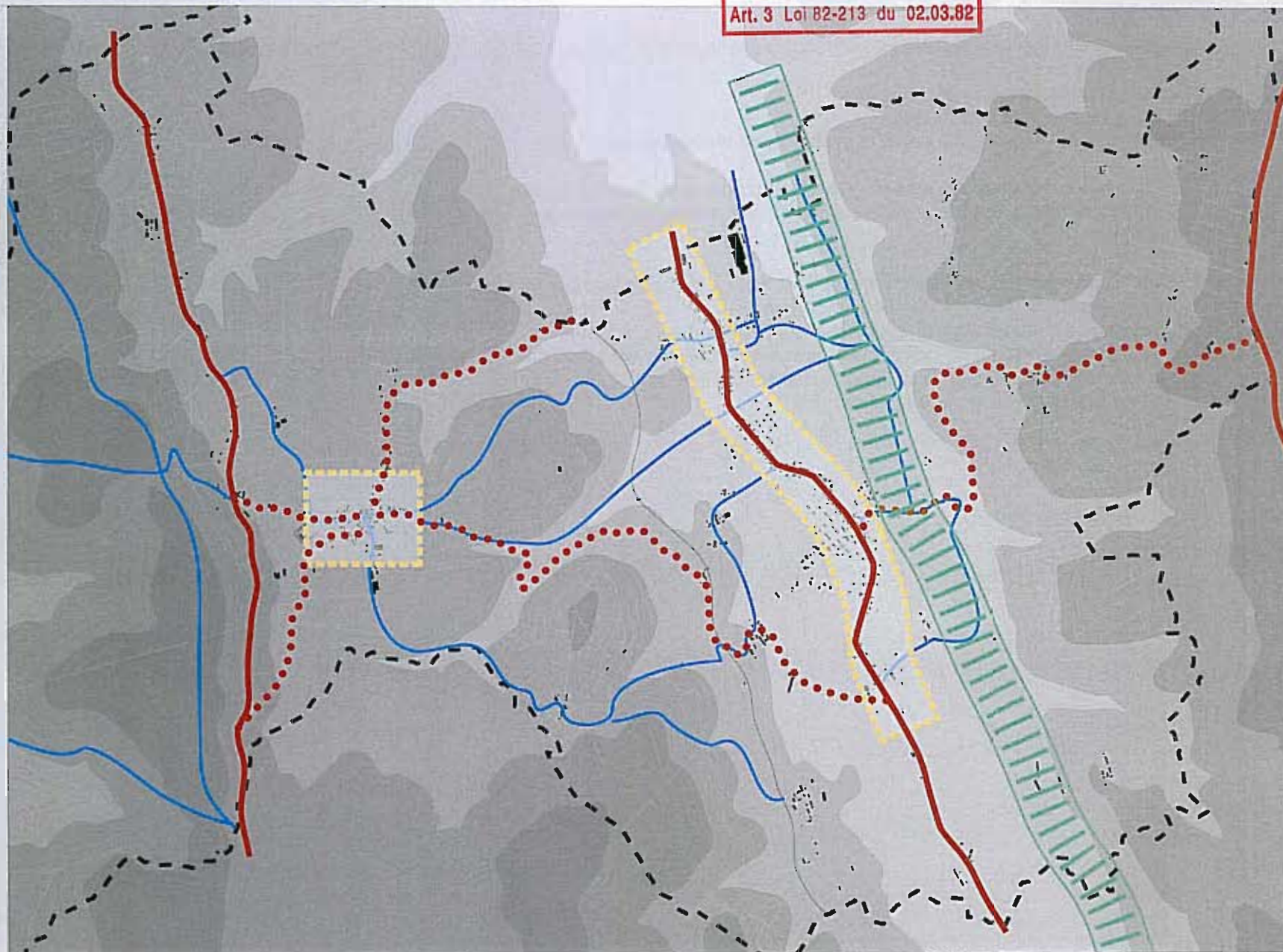
Voie de desserte  
secondaire  
échelle communale



Voie de desserte  
principale  
échelle  
intercommunale



Densifier la trame  
viaire, mettre un  
maillage en place





## > Paysage

### Une diversité de paysages à préserver

la commune de Youx possède quatre entités paysagères marquées:

- la vallée de La Bouble
- les côteaux Est et Ouest
- la forêt domaniale du Quartier
- le plateau suspendu du bourg et la plateau de Montchaujoux

Ces entités contrastées sont fragiles ; la structure (bois, bocage,...) et la topographie de chacune génèrent des vues et ambiances diversifiées à préserver.

Les silhouettes bâties entrent dans la composition de ces paysages et de leur maîtrise dépend l'insertion paysagère.

Les caractéristiques d'urbanisation de Youx, qui sont un bâti groupé en de nombreux hameaux, doivent être préservées par une densification autour de l'existant, que ce soit pour le développement de l'habitat ou le développement de l'activité agricole.





## > Paysage

### Une diversité de paysages à préserver

Reçu à la Sous-Préfecture de RIOM  
Le 13 JUL. 2007  
Art. 3 Loi 82-213 du 02.03.82

0 250 500 1000 m



Protéger et mettre  
en valeur la vallée  
de la Boule



Préserver les  
caractéristiques  
paysagères de l'espace  
forestier



Paysage urbain à  
maîtriser



Traitement de la traverse  
en  
secteurs urbanisés



Améliorer la lisibilité  
des entrées de  
bourgs



Tout en maîtrisant  
les perceptions  
bâties du bourg et des  
hameaux de coteau



Maîtriser l'implantation  
des exploitations  
agricoles

